

AVENIR DU CENTRE DE SERVICES D'HYDRO-QUÉBEC À RIVIÈRE-ROUGE : LA VILLE SE MOBILISE FERMEMENT À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Rivière-Rouge, le 21 octobre 2026 – À la suite des récentes informations circulant publiquement concernant l'avenir des installations d'Hydro-Québec sur son territoire, la Ville de Rivière-Rouge souhaite faire le point sur les démarches en cours et réitérer son engagement envers le maintien de ses services de proximité.

Une rencontre officielle s'est tenue le 19 octobre 2026 entre les représentants d'Hydro-Québec et la Ville de Rivière-Rouge, représentée par le maire et la directrice générale, ainsi que le nouveau directeur du développement économique. Cette séance de travail faisait suite à des échanges amorcés depuis quelques semaines déjà et portant sur l'analyse, par la société d'État, d'un scénario qui mettrait fin aux activités du centre de service de Rivière-Rouge afin de déplacer ses équipes vers Mont-Laurier et Mont-Tremblant. La Ville tient à préciser que cette rencontre cruciale était déjà planifiée bien avant la sortie de cette affaire dans les médias.

Des objectifs clairs : protection de la région et proactivité

Pour l'administration municipale, les objectifs de cette rencontre étaient précis :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de l'analyse opérationnelle menée par Hydro-Québec ;
- Être proactivement en mode solution pour éviter d'en arriver à une fermeture définitive du centre local ;
- Mettre à profit l'expertise du tout nouveau service de développement économique de la Ville afin de trouver de nouvelles pistes de solution à proposer à Hydro-Québec.

Résumé et conclusions de la rencontre

Cette séance de travail s'est déroulée dans un climat franc et transparent. Bien que la Ville ait exprimé son profond désaccord face à l'éventuelle fermeture de ce centre, soulignant l'importance cruciale de maintenir des équipes locales pour la sécurité et la rapidité d'intervention auprès d'infrastructures clés comme l'hôpital, l'aéroport international et l'établissement de services correctionnels de La Macaza, le dialogue demeure activement ouvert.

Les deux parties ont convenu d'un accord mutuel pour se revoir à court terme, à une date qui reste à déterminer. Dans l'intervalle, ce délai permettra à chacun d'étudier et de vérifier certains éléments de son côté afin de poursuivre les discussions de manière éclairée.

La Ville de Rivière-Rouge assure ses citoyens et ses entreprises qu'elle déploiera tous les efforts nécessaires pour protéger ses acquis économiques, ses emplois locaux et la sécurité de ses services essentiels.